

Ogooué-Lolo/Département de l'Offoue-Onoye/Iboundji/Réseau routier/Tronçon Nguouassa-Iboundji

Mobilisation de la population pour désenclaver la contrée



Faute de mieux, ces habitants ont décidé de prendre le taureau par les cornes...



... afin de rétablir le trafic rompu sur Iboundji.

D. MADEBE
Koula-Moutou/Gabon

LES populations de l'axe Nguouassa-Iboundji, dans le département de l'Offoue-Onoye, n'en pouvaient plus de supporter d'être coupées du reste du pays. En effet, voilà plusieurs mois que l'état du réseau routier s'est considérablement dégradé, du fait de nombreux bourbiers formés le long du trajet. Même les ponts

de fortune érigés sur le tronçon ont cédé, amplifiant un peu plus l'état d'enclavement du coin. Regroupés au sein d'un collectif, quelques habitants se sont alors organisés pour trouver les voies et moyens de rétablir la situation. C'est ainsi que, munis de machettes, de pioches, de pelles et autres brouettes, les membres du collectif se sont attelés à construire et à poser des ponts en bois sur les endroits qui en avaient besoin. Tout comme ils ont

refermé certains bourbiers qui rendent difficile l'accès à Iboundji, localité à fort potentiel touristique, parce qu'abritant le point culminant de notre pays et quelques parcs nationaux. Ces travaux ont été réalisés grâce aux cotisations des membres et aux contributions de l'ensemble de la population. Il faut dire que ces opérations, saluées par tous, ne concernent que la période des grandes vacances. C'est pourquoi, les responsables du collectif appellent les

pouvoirs publics à soutenir leur volonté et détermination à désenclaver totalement cette localité en proie à d'énormes difficultés d'ordre social. Pour les autorités politico-administratives locales en effet, les questions liées à la route, à l'eau et à l'électricité n'ont jamais été aussi préoccupantes que maintenant. D'où l'appel à une réflexion urgente des cadres et élus locaux et nationaux. Le maire de la commune, Hippolyte Sandzou, estime d'ailleurs que l'état actuel

de la route constitue un sérieux frein pour le développement de sa cité. Il déplore l'exode rural observé ces dernières années. En effet, de nombreux habitants du chef-lieu du département de l'Offoue-Onoye, migrent vers d'autres villes du pays, à la recherche d'un emploi et d'un mieux-être. Ce d'autant plus que, du fait de cet enclavement, plusieurs opérateurs économiques refusent d'investir et de s'installer à Iboundji.

Le mini-barrage hydro-électrique construit par la société Acciona, et rétrocédé à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) est en proie à des difficultés mécaniques. Selon des responsables de la SEEG, la réparation de cet ouvrage est rendue impossible par manque de pièces. Aussi, la localité d'Iboundji, continue-t-elle de garder l'espoir, de bénéficier un jour d'une véritable desserte en eau potable et en électricité.

Département de la Lolo-Bouenguïdi/Koula-Moutou/Session budgétaire

Le projet de budget arrêté à 231 millions 238 998 francs

D. M.
Koula-Moutou/Gabon

LA session ordinaire du Conseil départemental de la Lolo-Bouenguïdi s'est tenue dernièrement à son siège, à Koula-Moutou, avec comme principal point à l'ordre du jour l'adoption du budget primitif de l'année 2017, qui s'élève à 231 millions 238 998 francs. Ouvrant les travaux, le président de cette institution a appelé l'ensemble des conseillers départementaux à privilégier l'intérêt général, c'est-à-dire le bien-être des populations, grâce à l'adoption de projets de développement au détriment des intérêts particuliers. René Moukala Pango a expliqué que le Conseil départemental dont il a la gestion depuis bientôt cinq ans, a connu une gestion participative et transparente, au regard de ses actions sur le terrain et de son budget en nette progression chaque année. En 2016, ce budget était en



Le président du Conseil départemental de la Lolo-Bouenguïdi, René Moukala Pango, a dirigé les travaux.

effet de 172 millions 782 160 francs. Par rapport à l'année en cours, il enregistre une augmentation. Ce, malgré les difficultés liées

à la non mise en service d'un camion, qui est déjà livré et malgré les paiements toujours attendus des arriérés du loyer oc-



L'ancien siège local du CDE, propriété du Conseil départemental.



Le camion du conseil devrait bientôt être mis en service.

cupé par l'antenne provinciale de l'ancien Centre de développement des entreprises, qui s'élèvent à plusieurs millions de nos

francs. A cela, s'ajoutent les retards enregistrés dans le recouvrement auprès des sociétés de téléphonie mobile qui sont implantées

dans le département. Présent à ces assises, le sénateur départemental, Félicien Moudiondzé, a interpellé le Conseil sur la gestion des moyens financiers et les appels d'offres liés aux travaux dudit Conseil. Ce dernier a invité le bureau à faire en sorte que les moyens dégagés soient utilisés à bon escient. Aussi, René Moukala Pango a-t-il assuré les membres de l'assemblée que les projets de construction de deux superettes à Mouila-Pouvi, au regroupement de Lebagni, seront exécutés conformément aux décisions du Conseil. Dans son mot de clôture, le président du Conseil départemental a invité l'ensemble des conseillers et responsables des administrations soucieux du bien-être du Conseil à s'investir totalement pour le devenir de cette institution. De plus, répondant à la polémique sur les avantages liés aux fonctions des élus locaux, il a simplement demandé aux uns et aux autres de lire la loi.